Avec le soutien financier du Fonds de recherche Québec

7e programme de bourses

du Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ)

Bourse de stage postdoctoral

Concours 2027-2028

Le Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ) lance son septième programme de bourses pour la période 2027-2028 avec un appel à candidatures pour une bourse de stage postdoctoral. Ce programme vise à soutenir la formation et la recherche intersectorielle en matière de préparation, d'adaptation, de gestion et de réponse aux risques systémiques liés à la combinaison ou au cumul d'aléas hydrométéorologiques sur le territoire du Québec. Dans une perspective systémique, ces risques sont considérés comme le résultat d'interactions complexes entre des facteurs environnementaux, sociaux, économiques, territoriaux et institutionnels qui influencent l'exposition, la vulnérabilité et la résilience des collectivités (Renn et al, 2022[1]).

Objectif

Avec cet appel, le RIISQ souhaite soutenir un projet de recherche au niveau postdoctoral visant une meilleure conceptualisation théorique des inondations et d'autres risques liés aux aléas hydrométéorologiques et de leurs conséquences au Québec. Une approche systémique des risques se distingue d'une conception des risques comme des phénomènes isolés par l'accent qu'elle met sur leur caractère non linéaire, interdépendant et sur leur capacité à engendrer des effets en cascade entre différents secteurs, territoires et échelles d'intervention (Renn et al, 2022). Les projets proposés devront s'inscrire en tout ou en partie dans cette démarche systémique des risques, afin de dépasser l'étude exclusive de l'aléa et permettre d'examiner certaines interactions entre les processus naturels et les facteurs sociaux, économiques, institutionnels et territoriaux qui façonnent les risques, les capacités de préparation, d'adaptation, de réponse et de rétablissement, ainsi que les cadres conceptuels et théoriques permettant de mieux comprendre ces dynamiques (Sillmann et al, 2022[2], Sillmann et al, 2025[3]).

[1] Renn, O., Laubichler, M., Lucas, K., Kröger, W., Schanze, J., Scholz, R.W. and Schweizer, P.-J. (2022), Systemic Risks from Different Perspectives. Risk Analysis, 42: 1902-1920.

[2] Sillmann, J., I. Christensen, S. Hochrainer-Stigler, J. Huang-Lachmann, S. Juhola, K. Kornhuber, M. Mahecha, R. Mechler, M. Reichstein, A.C. Ruane, P. Schweizer, and S. Williams, (2022), ISC-UNDRR-RISK KAN Briefing Note on Systemic Risk. International Science Council,

[3] Sillmann, J., Ciullo, A., Franzke, C. L. E., & Scheffran, J. (2025), Systemic risk: Opportunities for inter- and transdisciplinary science to improve societal resilience. iScience, 29(1), 114369.

Description

Le programme accueille une diversité de problématiques, d'approches théoriques et méthodologiques, de disciplines et de formes de connaissances, en cohérence avec au moins un des cinq axes de recherche du RIISQ. Il vise à soutenir le développement de connaissances scientifiques pertinentes et leur mobilisation auprès des milieux concernés par la gestion des risques liés aux inondations au Québec.

Selon leur problématique, les projets pourront notamment prendre en compte les dimensions sociales, sanitaires, territoriales, institutionnelles et environnementales des risques, de même que les enjeux liés aux inégalités, à la vulnérabilité, à l'inclusion, à la gouvernance et à la diversité des connaissances, des savoirs et des acteurs concernés.

Avec cet appel, le RIISQ souhaite financer un projet de recherche postdoctoral qui propose une meilleure compréhension des risques systémiques et de leurs conséquences dont la problématique de recherche est en lien avec au moins un de ses cinq (5) axes de recherche (https://riisq.ca/fr/axes-de-recherche-2/). Ces bourses permettront de soutenir les personnes chercheures dans la poursuite de leur carrière de recherche, de faciliter la collecte de données ainsi que de favoriser le transfert et la mobilisation des connaissances acquises.

Valeur et durée des bourses

L**e concours est financé par un fonds de 70 000$ pour couvrir un stage postdoctoral d'une durée d'une année.** Les conditions du stage postdoctoral (incluant le salaire, les avantages sociaux et autres conditions) dépendront des règles en vigueur de l'université d'accueil.

La période maximale couverte par la bourse est de 12 mois (1 année) débutant au plus tôt le **1er mai 2027 au 30 avril 2028** et au plus tard du **1er septembre 2027 au 31 août 2028.**

Date limite

Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard le **15 janvier 2027 à 12h00, midi (HNE)**.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, la personne candidate doit respecter l'ensemble des critères prévus par le règlement **durant la période couverte par la bourse**, notamment :

1. Être membre associé du RIISQ au moment du dépôt de la demande (pour devenir membre : https://riisq.ca/fr/membres-et-partenaires/);
2. Avoir soutenu sa thèse de doctorat avec succès au moment où débute le stage postdoctoral. Le doctorat doit avoir été obtenu depuis au plus 60 mois au moment de la clôture du concours.

3. Être supervisée par au moins un membre régulier du RIISQ (les cosupervisions sont fortement encouragées et considérées comme un atout pour la demande);
4. Présenter un projet concernant l'environnement géographique du Québec et d'autres milieux géographiques;
5. Le document peut être rédigé en français ou en anglais.
4. Présenter un projet de recherche qui rejoint au moins un des 5 axes de recherche du RIISQ (https://riisq.ca/fr/axes-de-recherche-2/);
6. Au courant de la période couverte par la bourse (de mai **2027 à mai 2028** et au plus tard de **septembre 2027 à août 2028**), ne pas détenir une autre bourse provenant des organismes fédéraux ou provinciaux : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (**CRSNG**), Conseil de recherches en sciences humaines (**CRSH**), les Instituts de recherche en santé du Canada (**IRSC**), et le **Fonds de recherche du Québec** (FRQ);

Présentation d'une demande de bourse

Pour soumettre une demande, la personne candidate doit :

1. Remplir le **formulaire et y joindre le calendrier de réalisation**;
2. Joindre un **CV abrégé** (maximum de 2 pages);
3. Joindre une copie de votre diplôme de doctorat ou une attestation de complétion
4. Joindre une **lettre de la personne superviseure, membre du RIISQ**, qui doit, entre autres : (a) confirmer la supervision, et (b) fournir des informations sur les modalités de soutien et d'encadrement qui seront offertes à la personne étudiante par son institution et, le cas échéant, par les partenaires;
5. S'assurer **d'être (ou devenir) membre associé du RIISQ** au moment du dépôt de la demande (visitez https://riisq.ca/fr/membres-et-partenaires/).

Advenant que la personne candidate obtienne la bourse, elle s'engage à indiquer dans ses publications ou ses présentations, la mention suivante :

- Remettre les livrables du projet [voir section "Livrables"].

Le dossier complet doit être acheminé par courriel **EN UN SEUL DOCUMENT PDF** à l'adresse **bourses@riisq.ca** au plus tard le **15 janvier 2027 à 12h00, midi** (HNE).

La demande peut être rédigée en français ou en anglais. Toutefois, si elle est soumise en anglais, une traduction en français du titre et du résumé du projet doit être incluse.

Toute demande incomplète ou soumise en retard ne sera pas considérée. Aucun envoi postal ne sera accepté.

Évaluation des dossiers

Les candidatures sont évaluées et classées en fonction de trois critères (voir sections correspondantes du formulaire) :

1. QUALITÉ DU PROJET ET SON INTÉRÊT SCIENTIFIQUE (45 %)

- Pertinence et originalité de la problématique et du projet dans son ensemble **[C1] : 10 %**
- Originalité du projet et contribution attendue à l'avancement des connaissances et à la théorie [C1] : 10 %
- Lien du projet avec les axes de recherche du RIISQ et les secteurs du FRQ **[C1] : 10 %**
- Pertinence et clarté des objectifs **[C2]** ; adéquation des activités et livrables avec ceux-ci, et faisabilité **[C3 +C5] : 10 %**
- Calendrier de réalisation des activités **[C5] : 5 %**

2. EXCELLENCE DU DOSSIER DE LA PERSONNE CANDIDATE ET DE L'ENCADREMENT (45 %)

- Excellence du dossier, expertise et expérience de la personne candidate **[CV et relevés de notes] : 15 %**
- Qualité de l'encadrement offert et la qualité de l'implication de la personne superviseure à la formation de la personne étudiante pendant la durée de la bourse de la supervision **[Lettre d'appui] : 20%**
- Capacité de l'infrastructure du milieu universitaire à offrir un encadrement inclusif et équitable **[Lettre d'appui] : 10 %**

3. RETOMBÉES POUR LES MILIEUX DE PRATIQUE ET POUR LE QUÉBEC (10 %)

- Retombées prévues du projet pour la gestion des inondations au Québec et de leurs conséquences **[C4]** : **5 %**
- Apports directs ou indirects pour les milieux de pratique et pour la société québécoise **[C4] : 5 %**

Toutes les demandes présentées feront l'objet d'une évaluation par un comité d'évaluation formé d'au moins trois personnes nommées par le RIISQ. Un membre du comité scientifique du RIISQ agira à titre de modérateur du comité d'évaluation. Le RIISQ informera par courriel les personnes candidates de sa décision. La liste des boursiers et boursières sera mise en ligne sur le site Internet du RIISQ.

Livrables

Au maximum deux mois après l'obtention de la bourse, la personne étudiante s'engage à remettre **une fiche d'information** résumant le projet de recherche.

À la fin de la période d'octroi, elle s'engage à :

1. Remettre un **rapport écrit** au plus tard deux (2) mois après la fin de la période de bourse. Ce rapport rend compte de l'avancement des travaux;
2. Remettre un **rapport financier**, **soumis au RIISQ par la personne directrice**, deux (2) mois après la fin de la période de bourse;
3. **Mettre à jour la fiche d'information** de son projet présentant les faits saillants de son étude, puis fournir le lien vers la version PDF en libre accès de son mémoire ou de sa thèse, ainsi qu'une liste des publications réalisées, le cas échéant.
4. Soumette un ou des articles scientifiques dans des revues avec évaluation par les pairs et présentent une ou plusieurs communications dans une ou plusieurs conférences scientifiques.
5. Il est attendu de la personne stagiaire postdoctorale de présenter une ou des présentations de conférences, peuvent s'ajouter des articles dans des revues professionnelles ou des rapports d'expertise.

Les personnes bénéficiant d'une bourse devront aussi présenter les résultats de leurs recherches dans un webinaire ou lors d'événements (ex. colloques ou séminaires) organisés par le RIISQ.

Pour tout rapport écrit et présentation orale reliés au projet financé par le RIISQ, il est demandé de remercier le RIISQ et le FRQ, et d'inclure les logos du RIISQ, et du FRQ.

Dans les mémoires, thèses et articles scientifiques, la mention suivante devra être incluse dans la section remerciements :

- L'auteur ou les auteurs remercient le RIISQ et son bailleur de fonds le FRQ (Fonds de recherche du Québec) pour leur soutien financier qui a permis en tout ou en partie la réalisation de ce projet de recherche. Le RIISQ est un Réseau de recherche sur la gestion des risques liés aux inondations dans un contexte de changements climatiques financé par le FRQ depuis 2018 (cf. https://doi.org/10.69777/266117).

Pour tout rapport écrit et présentation orale reliés au projet financé par le RIISQ, il est demandé de remercier le RIISQ et le FRQ, et d'inclure les logos du RIISQ, et du FRQ.

Dates à retenir :

- Lancement de l'appel à projets : 30 octobre 2026
- Date limite pour le dépôt des dossiers : 15 janvier 2027, 12h00 midi (HNE)

- Évaluation : février-mars 2027
- Annonce des résultats : avril 2027
- Démarrage du financement : entre le 1er mai 2027 et le 1er septembre 2027
- Période d'éligibilité des projets : 12 mois

Pour toute information supplémentaire, écrire à : ***bourses@riisq.ca***